

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-124](#)[Item](#)Marie Moret à Louis-Victor Colin, 5 octobre 1901

Marie Moret à Louis-Victor Colin, 5 octobre 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[5 octobre 1901](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère
Destinataire[Colin, Louis-Victor \(1865-1935\)](#)
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famelistère

Description

RésuméMarie Moret rappelle à Colin sa lettre du 1er octobre 1901 lui demandant le compte rendu de l'assemblée générale des associés de la Société du Famelistère pour sa publication dans *Le Devoir*. Elle l'informe qu'elle a examiné la liste transmise par monsieur Migrenne des numéros manquants du *Devoir* dans les collections de l'usine de Guise et du Famelistère de Schaerbeek. Marie Moret dresse un état détaillé des numéros et années du journal qu'elle peut fournir pour compléter les collections. Elle demande à Colin des précisions sur l'ancienneté et la localisation des collections de l'usine de Guise et du Famelistère de Schaerbeek, car elle va publier dans *Le Devoir* l'état des collections en France et à l'étranger. Elle lui demande de faire relier à ses frais les collections simplement brochées de l'usine de Guise et du Famelistère de Schaerbeek. Elle lui demande également de tenir compte, pour ordonner les numéros des collections du journal, de l'avis publié dans *Le Devoir* de septembre 1901, page 561. Elle lui indique qu'elle note que la collection du journal conservée à la bibliothèque scolaire du Famelistère de Guise remonte à janvier 1894.

SupportLe nom du correspondant, « Colin » est manuscrit à la mine de plomb sur la

copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre, « Cher Monsieur ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Reliure](#)

Personnes citées [Migrenne, Alfred \(1847-1937\)](#)

Œuvres citées

- « Aux collectionneurs du "Devoir" », *Le Devoir*, t. 25, 1901, p. 117. [En ligne : [Le Cnum, Bibliothèque numérique en histoire des sciences et des techniques](#), consulté le 27 janvier 2021]
- « Société du Familistère de Guise Colin et Cie. Assemblée générale ordinaire du 29 septembre 1901. Extraits du procès-verbal », *Le Devoir*, t. 25, 1901, p. 656-688. [En ligne : [Le Cnum, Bibliothèque numérique en histoire des sciences et des techniques](#), consulté le 23 mars 2023]

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : bibliothèque](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : usine](#)
- [Schaerbeek \(Bruxelles, Belgique\)](#)

Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 4 p. (479r, 480v, 481r, 482v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Quatre Familiales
Cottare No 1

Cher Amant, Colin

Je vous confirme ma lettre
du 1^{er} courant, nous devons de
me faire passer copie de
compte rendu de l'Assemblée
générale ordinaire, pour
publication dans "le Droit"
comme d'habitude.

— J'ai examiné la liste
que m'a remise Monsieur
Maurice des numéros du
Droit manquants à
Geneve (Vine) et Scharbach.

En tout dernier, je
vous ai remis, pour

Scharbach 21 numéros
sur 23 manquants dont
vous m'avez remis la
liste des numéros d'octobre
1898 et janvier 1899 restant
seuls à compléter.

Aujourd'hui on réclame
encore deux autres numéros
de 1898, ceux de mai et
août. Si ils étaient sur
la précédente liste, je les
ai déjà remplacés. Il se
trouve que je puis le faire
encore si vous les envoyez
d'once; mais si ils sont
en double veuillez me
les faire rendre.

Il m'est impossible
de renouveler le No de
Janvier de la même année 1899.

479

il faudrait recourir aux
années complètes brochées et
le nombre en est malheu-
reusement trop restreint en
1899.

Pour combler le manquant
de 1899, je vous livrerai
une année brochée; mais
veuillez auparavant me
faire savoir si l'année
1899 est bien à Scherbeck.

Si oui, je livrerai, en
outre, pour Scherbeck, les
années remontantes 1898,
1897, 1896, 1895. Je ne
puis aller plus haut pour
l'instant.

Quand le volume épuisé
de 1898 se retrouvera, il
augmentera notre propre

collection qui, m'avez-vous
dit, se continue par les
numéros du service mensuel
de la Bibliothèque de Forme-
littère que vous avez
Honoré Mignonne.

J'espère encore qu'il
ne vous sera pas impos-
sible de trouver un
numéro libre de Janvier
1899, pour combler le
seul manquant qui va
être à ce jour à Scher-
beck, en remontant
jusqu'à Janvier 1898.

— En ce qui concerne
la collection de l'Usine
de Guise, il y a des man-

quants dans
six années.
Je n'y puis
pouvoir qu'en
renouvelant les
six années mêmes. Je
vous les envoie ci-joint.
Ce sont les suivantes:
1980 - 81 - 83 - 84 - 85 - 86.

Veuillez me faire
remettre les six correspon-
dantes incomplètes.

ayant à publier pro-
chainement dans le *Devoir*
l'état des collections en
France et à l'Étranger.
Je vous serai obligé:
1^o de me confirmer

si la collection du *Devoir*
à l'Étranger remonte bien
comme celle de la Biblio-
thèque du Ministère, à
la fondation 3 mars 1878.

2^o de me désigner la salle
ou le bureau où elle est
gardée ?

J'ai pris note de
votre indication que la
collection du *Devoir* à
Schnebeck est dans le
bureau de l'Administrateur
Gérant.

Les collections supplément
brochées n'étant pas en
bonne condition de garde,
je vous prie de faire mettre

